Trente-huitième année, N° 78. Le numéro 10 centimes Vendredi 4 avril 1941.

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 2.08
Compte de chèques postaux IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
SUISSE	15.—	8.—	4.50
Avec Bulletin officiel	19.—	10.—	5.50

ETRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36
et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve	8 cts	le mm.
Suisse	10 »	»
Etranger	14 »	»
Réclames : Canton	20 »	»
» Suisse	25 »	»
Mortuaires	16 »	»

Les idées - clefs

Il est tout de même assez étrange que des hommes politiques en vue, qui ont fait du marxisme à tour de bras et qui, au Parlement, ont voté constamment contre tous efforts et tous crédits en faveur de la défense nationale, finissent par tomber à Droite.

Aussi n'avons-nous pas été surpris que des conseillers nationaux, comme M. Gressot, n'aient pu se défendre d'une grande défiance.

Les hommes ne sont pourtant pas comme le bon vin : ils ne s'améliorent pas en vieillissant.

Le *Peuple,* qui paraît à Lausanne et qui est l'organe des socialistes nationaux qu'il serait injuste évidemment de confondre avec les socialistes nicoléens, en publiant le discours que M. Rosselet a prononcé au Conseil national, essaie bien de nous convaincre qu'il y a eu réellement conversion.

Il a exprimé cette conviction en termes parfois heureux et choisis, mais c'est plus fort que nous: nous craignons l'anguille sous la roche.

Ainsi, M. Rosselet veut laver son parti de cette accusation de mener une lutte de classe pour l'infliger aux conservateurs de la nuance de M. Gressot.

Ou nous vivons dans les nuages ou il nous est donné de lire, oui de lire à journées faites, dans le *Peuple* et dans d'autres journaux d'Extrême-Gauche, cette expression : la *classe ouvrière.*

Or, en Suisse, il n'y a guère de citoyens qui ne soient pas ouvriers de quelque chose sans pour autant adhérer au parti socialiste.

Nous croyons être un ouvrier qui a toute sa vie travaillé d'arrache-pied et gagné son pain à la sueur de son front, pour reprendre une sentence biblique.

Nous n'en sommes pas moins un conservateur-progressiste convaincu qui a pris la défense des travailleurs, qu'ils soient de la terre, de l'usine ou du chantier, en se basant sur l'Encyclique *Rerum Novarum,* dont on vient de fêter le cinquantenaire et qui restera une Charte immortelle.

Est-ce que, d'aventure, on voudrait nous priver de ce droit et même de ce devoir sous le prétexte que notre nom ne figure pas sur des listes de syndicats rouges ?

Nous avons horreur du mot de *classe,* car, avec lui, nous ne savons jamais si nous ne nous réveillerons pas avec une guerre civile sur les bras, à la suite des excitations répétées des esprits.

Si M. Rosselet arrive à le faire disparaître du vocabulaire de son parti, nous illuminerons.

On ne nous dit pas, non plus, si le Parti socialiste a abandonné ses objectifs d'étatisation et de socialisation progressive.

La querelle paraît rester entière.

D'un côté, dans les rangs, on veut une évolution. C'est, pensons-nous, le programme de M. Rosselet et de ses amis.

De l'autre, une révolution.

Mais les buts diffèrent peu.

Il y a, en outre, le problème philosophique et religieux.

La Suisse est une nation chrétienne où les valeurs spirituelles et morales ne sauraient être négligées au Conseil fédéral.

Nous avons même, dans notre pays, des personnalités qui ne pratiquent aucune religion, mais qui, sagement, considèrent les valeurs philosophiques-humaines, léguées par le christianisme, comme fondamentales de notre civilisation et de notre raison de vivre.

Est-ce que le Parti socialiste a rompu avec le matérialisme ?

C'est encore là une interrogation-clef qu'il importe de poser avant d'ouvrir les portes du Conseil fédéral ?

Il est possible que M. Rosselet et les amis politiques qui le touchent de près soient d'une grande largeur de vues à cet égard, mais il existe, dans le Parti, une aile révolutionnaire qui reste active et influente et qui cherchera toujours à entraîner le pays le plus loin possible dans la voie du matérialisme.

Une chanson qu'on chante dans les milieux populaires commence ainsi :

C'est pas toujours les mêmes
Qu'auront l'assiette au beurre!

Nous voulons bien croire que ce n'est pas pour ce motif que les Socialistes veulent entrer au Conseil fédéral, mais l'extension continuelle de la compétence de l'Etat, que M. Rosselet lui-même a soulignée dans son discours, jointe à l'influence de M. Grimm dans *tous* les départements ministériels, pourraient réserver de très pénibles surprises sous le rapport de l'application de certaines idées collectivistes.

Ch. Saint-Maurice.

Après la session

—o—

(De notre correspondant
auprès des Chambres fédérales)

Trois sujets d'importance sont actuellement sur le tapis fédéral. Il y a l'affaire des communistes camouflés du Conseil national ; la question du nombre des sièges gouvernementaux ; et l'organisation professionnelle.

Cette dernière vient de faire l'objet d'une décision du Conseil fédéral dont il faut le féliciter. Nous disions ici même, il y a peu, que les problèmes professionnels ne pourraient guère avancer puisque le processus normal exigeait successivement un vote populaire sur les articles économiques destinés à être glissés dans la Constitution, puis une nouvelle législation fédérale. Le gouvernement a préféré adapter sans plus attendre le Code des obligations aux nécessités pressantes qui ont déjà inspiré des lois cantonales sur les contrats collectifs, lois qui jusqu'à présent étaient en contradiction avec ce Code. Les Chambres seront saisies d'un projet à la session de juin. Il est regrettable que le sort ait donné la priorité de discussion au Conseil national, car le texte légal arrivera aux Etats fortement teinté de démagogie.

Les deux autres sujets énumérés ci-dessus devaient, logiquement, être réglés à la dernière session. Mais la lenteur est de règle au parlement, et aussi un manque d'esprit de décision, renforcé d'une certaine gêne en ce qui concerne Nicole et Dicker. Le Conseil d'Etat genevois ne veut pas les chasser du Conseil législatif cantonal, bien qu'un arrêté fédéral le lui permette, avant qu'on ait appliqué cet arrêté à Berne, ce qui est assez naturel. Le gouvernement, lui, a préféré transmettre la responsabilité de l'exclusion au parlement lui-même. On comprend ce qu'il y aura de désagréable pour la majorité des députés à exclure de leur sein deux compères qu'ils tutoient et avec lesquels ils se tapent sur le ventre dans les cafés...

Quant à l'augmentation du nombre des sièges gouvernementaux, elle a préalablement fait l'objet d'une motion Vodoz qui proposait non sans à-propos de la mettre au rancart pour le moment. Mais puisque cette motion fut rejetée, il aurait fallu alors liquider l'affaire aussitôt que possible. Le Conseil des Etats ne traitera que cet été de cette fameuse participation socialiste : c'est à ça que se résume toute l'affaire. Et les débats entiers se sont déroulés sur une équivoque : on considère le Conseil fédéral comme un organe représentatif. On voudrait qu'il représentât tout au monde, les partis, les cantons, les classes, les professions, etc. Décidément, nous avons bien besoin d'une Chambre des métiers !

Les socialistes, eux, persistent à se proclamer les seuls représentants des ouvriers, ou en tout cas à parler en leur nom... L'un de leurs orateurs, M. Meierhans, a défendu le socialisme en démontrant qu'il n'est nullement périmé, ainsi qu'en témoignent les efforts qu'on fait partout pour lutter contre l'individualisme économique. La belle astuce ! Voilà nos marxistes qui accaparent l'ordre nouveau à leur profit, alors que la réaction moderne fait front à la fois contre le libéralisme et le marxisme, en organisant la profession à l'exclusion de la lutte de classes et de la démagogie. Là, les socialistes montrent le bout de l'oreille : le collectivisme des Etats totalitaires leur plaît plus qu'ils ne l'avouent. Et cela fait penser aux éléments « Front popu » de la France occupée, qui sont les meilleurs auxiliaires de l'envahisseur...

C. Bodinier.

La guerre des nerfs déchaînée

La situation en Yougoslavie - La saisie des navires en Amérique - Le blocus et la France

La guerre des nerfs bat de nouveau son plein et ce n'est pas sans raison que le gouvernement yougoslave mettait en garde, hier, contre les nouvelles fantastiques et entièrement inventées sur de prétendues manifestations et attaques contre les minorités nationales mises en péril, dans le pays, quant à leurs biens et leur sécurité personnelle, ainsi que vis-à-vis d'autres nouvelles arbitraires et absolument inexactes.

Il est probable que ce déchaînement d'informations alarmistes — et elles submergeaient toutes les autres mercredi — est destiné à inspirer à la Yougoslavie la crainte de la guerre et à l'amener, en somme, à approuver la politique contre laquelle elle a fait un coup d'Etat.

Mais l'effet psychologique peut n'être pas celui qu'on recherche. Après avoir fait mine d'adhérer au bloc politico-militaire constitué par les puissances de l'Axe, la Yougoslavie, revenant à ses fières traditions d'indépendance, a proclamé sa volonté de rester neutre. Certes, cette neutralité est bien difficilement compatible avec les exigences du haut commandement allemand et avec la discipline de l'« ordre nouveau ». Nonobstant, la susceptibilité est si grande, du côté serbe, quant à la souveraineté de l'Etat, que pressions et menaces, au lieu d'intimider, peuvent provoquer la rupture et, si la guerre devait éclater, la Yougoslavie serait rejetée dans le clan anglo-grec, le conflit s'étendrait dans les Balkans et l'Angleterre atteindrait ainsi un des buts qu'elle vise : contraindre l'Allemagne à s'engager fortement sur un nouveau théâtre de guerre.

Les dirigeants allemands le savent bien et l'on en peut inférer que la guerre des nerfs n'est pas si près qu'on le prétend de céder la scène à la guerre tout court. Peut-être faut-il mettre à son compte une sensationnelle médiation de l'Italie entre Berlin et Belgrade, annoncée par les dépêches de cette nuit.

Et les espoirs de division, entretenus et « cultivés » par l'Axe, entre Croates et Serbes. Et les revendications que tous ses voisins élèveraient contre la Yougoslavie pour avoir leur part éventuelle du gâteau et l'excuse de prendre part à la curée. L'alignement au Pacte tripartite, sous le contrôle militaire du Reich, les y contraindrait du reste !

Retenons, pour l'heure, que les dirigeants de Londres ne dissimulent pas la satisfaction que leur procure la déconvenue de la diplomatie allemande qui, il y a quelques jours encore, présentait « l'alignement » de la Yougoslavie comme un « Dunkerque politique pour la Grande-Bretagne » ; que le Cabinet Simovitch garde son sang-froid, comprend parfaitement la situation et prend toutes les mesures en conséquence ; qu'il semble, au total, que cette situation, durant les dernières 24 heures, n'a ni empiré ni ne s'est améliorée...

Ce qui, évidemment, n'est pas une solution... Et ce provisoire-là n'a rien de définitif !

LES SAISIES

En saisissant les bateaux appartenant aux puissances de l'Axe et qui s'étaient réfugiés dans leurs ports, les Etats-Unis ont fait en somme acte de belligérance. Logiquement, les gouvernements allemand et italien devraient maintenant proclamer l'état de guerre. S'ils ne le font pas, c'est surtout parce qu'ils ne veulent pas brusquer le Japon. Mais, après les assurances solennelles que son ministre des Affaires étrangères, M. Matsuoka, vient encore de donner à ses alliés, le Cabinet de Tokio pourra difficilement éluder les engagements qu'il a contractés en vertu du Pacte tripartite. A moins d'un miracle, le conflit européen dans lequel l'Amérique se trouve du reste déjà impliquée, risque donc de dégénérer bientôt en une nouvelle conflagration mondiale.

D'autant que la saisie des navires de l'Axe se poursuit dans les ports de **toute** l'Amérique, donnant lieu à des opérations mouvementées. Au Mexique, au Pérou, en Equateur, des équipages allemands et italiens ont sabordé leurs vaisseaux ou en ont été dépossédés. Des avions de la Lufthansa ont été également saisis... Autre phase décisive de la guerre des nerfs !

Par contre, on enregistre avec une vive satisfaction, dans le camp adverse, les nouvelles d'après lesquelles les vastes grèves qui ont éclaté aux Etats-Unis (voir détails plus loin), risquent d'entraver sérieusement les envois de matériel en Angleterre...

LE BLOCUS

Enfin, la guerre de blocus et de contre-blocus revêt un caractère de férocité accrue et la France, en particulier, en pâtit cruellement. Mais le Ministère britannique de la guerre économique persiste à justifier cette action par le fait évident, à son sens, que l'indépendance et la neutralité de la France non occupée ne sauraient être admises. Les autorités françaises seraient exploitées (par le vainqueur) et il existerait de très fortes raisons de soupçonner que la France non occupée et l'Afrique du Nord française sont les voies régulières empruntées par les marchandises en provenance et à destination du territoire ennemi.

Cependant que la France réitère sa volonté de garantir qu'aucune marchandise importée par mer à Marseille pour le ravitaillement de la zone libre ne sera détournée de sa destination. Elle est même toute prête à envisager à ce sujet un contrôle international pouvant donner tous apaisements.

De telles assurances trouveront, espérons-le, à défaut de celui de Londres trop cuirassé, apparemment, pour s'attendrir dans la lutte à mort qu'il soutient, le cœur des Etats-Unis.

Car une chose est certaine, par exemple, c'est que à l'heure actuelle, en France non occupée surtout, il est impossible de faire la soudure entre les deux récoltes sans le secours massif du blé américain.

Et, à ce défaut, le Dr Alexis Carrel risquerait, à son prochain voyage d'étude sur les effets de la sous-alimentation sur l'avenir de la race, de se trouver réduit à des constatations sans remède, hélas !

Tristesse infinie et cruauté odieuse de cette arme sinistre et aveugle, le blocus, qui frappe et éprouve avant tout les femmes et les enfants, l'âme et la pérennité de la Famille et donc du Pays...

EN AFRIQUE

Si les forces allemandes — et italiennes — enregistrent quelques succès en Cyrénaïque — prélude à de plus capitales rencontres ? — l'avance des Britanniques en Erythrée et en Abyssinie se poursuit sans répit. Massaoua et Addis-Abeba sont quasiment « condamnées »... Ce sera la liquidation des opérations militaires contre l'Empire italien d'Afrique et — pour finir par où l'on a commencé — l'aide britannique en Grèce et en Yougoslavie en pourrait être sensiblement renforcée par des prélèvements sur les effectifs combattant, précisément, en Erythrée et en Abyssinie.

Cela, Belgrade ne l'ignore pas plus qu'Athènes — ni que la bataille de l'Atlantique progresse favorablement pour la Grande-Bretagne et les Etats-Unis... Comme quoi guerre des nefs et guerre tout court s'appuient, se rejoignent et finissent par se confondre...

Nouvelles étrangères

M. Matsuoka a quitté Rome

—o—

Salué à la gare d'Ostie (Rome) par le comte Ciano, et par d'autres personnalités politiques et militaires italiennes, M. Matsuoka, ministre des affaires étrangères du Japon, a quitté la Ville Eternelle ce matin à 10 heures. Malgré une pluie légère, une foule très grande a acclamé le ministre nippon.

Dans les milieux politiques italiens, on manifeste une évidente satisfaction quant aux résultats des conversations italo-nippones. On attribue une importance particulière à l'entretien qui s'est déroulé entre MM. Mussolini et Matsuoka après le dîner offert par le duce. L'entretien dura deux heures. On a l'impression que cette seconde conversation de mercredi a été plus importante encore que la première, qui s'est déroulée mardi au palais de Venise et qui dura une heure.

Le premier résultat de la visite de M. Matsuoka en Italie est la mise en fonction, aujourd'hui, des commissions mixtes créées en son temps et prévues par le pacte tripartite.

—o—

Le comte Teleki meurt subitement

—o—

Le comte Paul Teleki, président du Conseil de Hongrie, est mort subitement dans la nuit de mercredi à jeudi, à Budapest.

Le comte Teleki, âgé de 62 ans, était issu d'une famille qui a donné à la Hongrie de très nombreux hommes d'Etat et des savants. Lui-même était un géographe distingué. Il fit partie de plusieurs ministères et détint le portefeuille de l'instruction publique dans celui de M. Imredy, auquel il succéda à la présidence du Conseil en février 1939.

C'est donc sous le ministère Teleki que la Hongrie a récupéré l'Ukraine subcarpathique, d'autres territoires qui avaient été attribués à la Tchécoslovaquie, et, l'an dernier, la majeure partie de la Transylvanie.

Le comte Teleki suit de près dans la tombe le comte Czaki, ministre des affaires étrangères.

—o—

Grèves monstres aux usines Ford

—o—

Bagarres : tués et blessés

—o—

Le travail a été arrêté complètement, ce matin, dans l'usine Ford de Rivière rouge, près de Détroit, Etats-Unis, à la suite d'un mouvement de grève déclenché par la C. I. O.

L'usine de Rivière rouge est la plus grande du monde. Elle emploie 46,000 ouvriers dans ses ateliers qui couvrent 650,000 mètres carrés et fabriquent des pièces détachées d'automobiles et d'avions.

Le conflit était latent depuis quatre ans. Toutes les tentatives faites jusqu'ici par le syndicat pour faire signer des contrats collectifs à la direction, s'étaient heurtées au refus de celle-ci qui a toujours répondu que les syndicats étaient inutiles dans ses usines.

Les ouvriers ont déposé leurs outils, à la suite du renvoi de huit hommes, qui avaient troublé l'ordre de l'établissement.

Le maire et le chef de la police de Dearborn firent appel au gouverneur du Michigan pour envoyer des détachements de la police d'Etat, afin d'expulser les grévistes qui commencent la grève sur le tas dans l'usine.

Une vingtaine de personnes ont été blessées au cours des bagarres entre grévistes et non grévistes.

Par ailleurs, les négociations entre patrons et ouvriers mineurs n'ayant encore abouti, 400,000 mineurs de douze Etats américains n'ont pas repris le travail, mercredi matin. Les pourparlers se poursuivent.

A Harland, il y eut quatre tués et cinq blessés à la suite de bagarres entre mineurs grévistes et non grévistes.

M. Vinson, président de la commission des affaires navales de la Chambre des Représentants, a déposé un projet de loi qui permettrait au gouvernement de prendre possession de toutes les usines travaillant pour la défense nationale et affectées par les grèves. Le gouvernement aurait le droit de décider simplement que de tels arrêts du travail entravent l'exécution du programme de défense.

La Chambre s'est ajournée au 14 avril.

—o—

Un récit de témoins oculaires des événements de Nemours

—o—

Dans le port de Marseille est entré mercredi matin, pour aller prendre son mouillage au môle C, le vapeur « Azrou », de la Cie de navigation Paquet, ayant à bord 141 passagers et environ 1100 tonnes de marchandises diverses. L' « Azrou » faisait partie du convoi qui se rendait de Casablanca à Oran et fut obligé de se réfugier dans le port algérien de Nemours, par suite des événements que l'on connaît.

Sur ces événements, qui firent des morts et des blessés, les passagers de l'« Azrou » ont donné au représentant de l'OFI les renseignements suivants :

Le convoi se composait de 4 vapeurs : le « San-Diego », le « Bangkok », le « Cap-Varella » et l'« Azrou ». L'escorte était assurée par le torpilleur « Simoun ». Alors que le convoi se trouvait en vue de Nemours, un croiseur et 5 torpilleurs anglais le rejoignirent. Un des torpilleurs s'approcha pour arraisonner les navires français, mais en vertu d'ordres formels et en raison du fait qu'ils se trouvaient dans les eaux territoriales françaises, les commandants poursuivirent leur route, sous la garde du « Simoun ». Le torpilleur anglais insista et se rapprocha encore du convoi. Une batterie côtière de Nemours lança alors deux coups de semonce, c'est-à-dire tirés à blanc. C'est alors que le croiseur anglais tira. Une lourde bordée tomba sur la batterie côtière, faisant 4 morts et 5 blessés. Les vapeurs « Azrou », « San-Diego », « Bangkok » et « Cap-Varella » entrèrent dans le port de Nemours, suivis de près par le « Simoun ». Les bâtiments britanniques, cependant, avaient renoncé à poursuivre les navires français et, ayant viré de bord, gagné le large. Les passagers de l'« Azrou » affirment que ce navire ne transportait rien de suspect. Du reste, le manifeste du bord mentionne : Pois, œufs, fèves, couscous, laine, alfa.

—o—

Catastrophe maritime en Yougoslavie

—o—

La marine marchande yougoslave, par suite d'une grave catastrophe, a perdu ses deux plus grands et plus rapides paquebots. Les navires « Karageorge » (1204 tonnes) et « Preston-Asljednik-Petar » (1726 tonnes) se dirigeaient tous deux mercredi de Souchak à Split. La mer était très grosse par suite d'un violent vent du sud. Peu avant 16 heures, le vapeur « Srbin » rencontra les deux paquebots près de l'île Brgade et leur signala la présence de mines. On ne comprit toutefois pas le sens des signaux à bord des deux premiers bâtiments. Ils comprirent qu'il s'agissait de gagner le port le plus proche. A 16 heures, le « P. Petar » heurta une mine et coula en 10 minutes. Le second navire jeta aussitôt l'ancre. Mais il fut néanmoins poussé par la tempête dans le champ de mines où il sauta également et coula. Les équipages de ces deux bateaux ont pu être sauvés.

—o—

La revanche du platine

L'or n'aura peut-être plus la première place en Europe dans le nouveau système économique.

Mais il est un métal qui, pour bien des raisons, garde sa valeur, d'ailleurs supérieure à celle du métal jaune, c'est le platine.

Détail curieux : quand les Européens découvrirent le platine en Argentine, ils crurent tenir le métal qui donna son nom à la République, l'argent (plata), mais leur déception fut amère quand ils reconnurent leur erreur. Ils l'appelèrent platine, lequel, il n'y a pas un siècle, était dédaigné, parce que considéré sans valeur.

Depuis, il a pris sa revanche. Qu'on demande plutôt aux photographes, aux savants, aux dentistes et aux bijoutiers.

Nouvelles suisses

Les élections dans les Grisons

Les vallées de langue italienne du canton des Grisons revendiquent une représentation comme minorité linguistique au gouvernement cantonal. Le comité d'action pour les élections du Conseil d'Etat présente comme candidat pour les vallées de langue italienne le Dr A. M. Zendralli, de Roveredo, professeur à l'Ecole cantonale de Coire.

—o—

Un éboulement au San Salvatore

Un éboulement de terrain s'est produit dans les premières heures de ce matin au San Salvatore, près du pont du funiculaire, à Calprino, Tessin. Le pont du funiculaire s'est déplacé d'une façon telle, que, quoiqu'il ne soit pas démoli, tout service du funiculaire doit être suspendu pour plusieurs jours. Des équipes d'ouvriers ont déjà commencé le travail de déblaiement.

—o—

La neige !

Avril n'a pas fait mentir le proverbe : il n'est si beau mois d'avril qui n'ait son chapeau de grésil.

Dans la nuit de mardi à mercredi, des chutes abondantes de neige se sont produites dans toute la région jurassienne. Mercredi, à l'aube, les localités de Vallorbe, de Ballaigues se sont éveillées sous un capuchon de neige fraîche. Dans l'après-midi, il est vrai, le soleil a brillé et cette couche éphémère a disparu des pentes jusqu'à l'altitude de 1000 mètres. (En Valais, il a neigé bien bas également.) Au-dessus, la neige persiste, tenace. Souhaitons pourtant que ce soit l'ultime offensive d'un hiver qui n'a que trop duré.

Dans la Région

Une chute mortelle à Aigle

Dimanche, M. Maurice Perrier, camionneur à Ollon, 33 ans, était allé rendre visite à sa femme, en traitement à l'Hôpital d'Aigle. Il prit, dans la soirée, le chemin du retour sur sa bicyclette, une machine neuve qu'il ne connaissait sans doute pas très bien. Soudain, dans les rues d'Aigle, il fit une chute brutale sur la chaussée. Relevé aussitôt, il fut conduit à l'Hôpital d'Aigle où, malgré les soins empressés qui lui furent prodigués, il décédait dans la journée d'hier.

Cet accident, intervenu dans des circonstances particulièrement navrantes, a jeté la consternation à Ollon où le défunt était fort estimé.

Nouvelles locales

Nouveaux prix de pension dans les hôtels

—o—

A la fin de la semaine dernière, une **conférence des présidents de sections de la Société suisse des hôteliers** s'est réunie à Zurich à l'Hôtel Central sous la présidence du Dr H. Seiler, président central. Un très grand nombre de participants assistèrent à cette assemblée. L'un des points les plus importants de l'ordre du jour était un rapport sur l'évolution des prix de revient dans l'hôtellerie depuis le début de la guerre. Des enquêtes détaillées et l'examen attentif des conditions du marché permirent de constater que les frais de cuisine, qui occupent une si grande place dans les

12 FEUILLETON DU NOUVELLISTE

La broche de Manola

— Probablement. Vous m'avez fait une description minutieuse de la voiture du vicomte : 2613 — M. 17. Je ne crois pas que celui-ci ait déjà changé de voiture. En circulant à droite et à gauche, je m'appliquerai surtout à découvrir un torpédo vert nil aux phares nickelés.

— Le hasard seul peut vous servir.

— C'est le meilleur auxiliaire des policiers quand on n'a aucune donnée précise, comme dans l'affaire qui nous occupe.

— Et le jour où vous appréhenderez les voleurs, accepteront-ils de rendre le bijou ? interrogea Manola.

— Certainement, répondit M. Noviquez, plutôt que d'être dénoncés et emprisonnés.

A midi, Gilbert se sépara de ses amis et rentra à Aix sans autre détour.

Il faisait très chaud. Dès la fin du déjeuner, il s'allongea sur son lit et dormit pesamment. A son réveil, il s'installa à sa table, compulsa les notes gribouillées la veille, déplia une carte de département, fit des calculs, puis sortit en disant à sa tante : « Je vais jusqu'à Salon ».

Les mollets pris dans des guêtres neuves, des lunettes jaunes sur les yeux, une casquette enfoncée jusqu'aux oreilles, il ne ressemblait plus du tout au placide Gilbert Lissac qui partait à l'ordinaire, en promenade vers le Pont-de-l'Arc ou vers Vauvenargues.

Sur la place des Prêcheurs, il se mit en selle, suivit le cours Mirabeau et s'engagea à toute allure sur la route d'Avignon.

A 7 heures, Mme Chevillon était soucieuse de ne pas avoir encore revu son neveu. Accoudée à une fenêtre, elle inspectait la place d'un œil inquiet. Enfin, elle distingua une motocyclette au tournant de la rue Thiers. Le conducteur cornait avec insistance. C'était Gilbert.

Le jeune homme fut bientôt dans l'appartement du premier étage.

— Je commençais à me tourmenter, avoua Mme Chevillon. Il ne t'est rien arrivé ?

— Non, ma tante, mais j'ai fait un grand circuit. A Rognac, forte émotion, j'ai été croisé par une voiture verte, j'ai cru qu'il s'agissait de la voiture du vicomte. J'ai fait demi-tour et je me suis lancé à la poursuite de la fameuse auto. Peine perdue. Au bout de cinq kilomètres, la voiture, qui marchait à une vitesse folle, s'est arrêtée. Il y avait à l'intérieur un couple de jeunes Anglais qui n'avaient rien à voir avec mes deux filous.

— Je me demande si tu ne perds pas ton temps, Gilbert. Les voleurs de la broche peuvent très bien être à l'autre bout de la France et tu veux t'obstiner à les rechercher par ici.

— Ne me découragez pas à l'avance, ma tante.

Le mercredi matin, Gilbert pénétrait dans l'avenue des « Tilleuls », lorsqu'il rencontra le facteur qui revenait du château.

Au moment où il mettait pied à terre devant les escaliers de la terrasse, Manola parut.

— C'est vous, M. Gilbert ? fit-elle d'une voix tremblante. Quelle heureuse inspiration ! On vient de m'apporter une lettre qui vous concerne... Je suis très troublée...

— Une lettre pour moi ? répéta le jeune homme en rejoignant Manola. D'où vient-elle ?

— Elle m'est adressée personnellement. Mais lisez le contenu.

En entrant dans le salon, Gilbert saisit la feuille que la jeune fille lui tendait. Avec stupéfaction, il déchiffra ces lignes tapées à la machine :

« Ce 24 juin.

« Monsieur Lissac ferait mieux de s'occuper de ses bouquins. Pourquoi va-t-il se mêler d'une affaire qui ne le regarde pas ? Priez-le de laisser de côté l'hirondelle de diamant et la 2613 — M. 17. Sinon, ça pourrait lui jouer un vilain tour. C'est un conseil d'ami que je vous donne ».

— Ça c'est fort ! prononça Gilbert, en rendant le papier. Qui donc sait que je suis chargé de l'enquête ?

— Pour moi, le pli émane de mon ex-fiancé.

— Où la lettre a-t-elle été mise à la poste ?

A Saint-Raphaël, hier soir, à 17 h. 30. Regardez le tampon.

Gilbert examina l'enveloppe.

— C'est exact, dit-il. Il a donc fallu que le pseudo vicomte fût caché autour du château, lundi matin, lorsque je suis venu faire les premières constatations et lorsque j'ai été chargé d'éclairer le mystère du cambriolage.

— Il a écouté peut-être notre conversation ?

— Je ne m'explique pas la chose autrement. Nos deux loustics ne sont pas encore allés bien loin. La Côte d'Azur les attire. Voulez-vous m'accompagner dans le parc, Manola ? Je suis sûr que nous découvrirons un indice du passage de votre correspondant.

frais d'exploitation, avaient augmenté de 32 % et que, depuis l'automne 1939, les frais généraux d'exploitation avaient renchéri de 27 %. Comme dans la plupart des entreprises, de nouvelles économies ne pourraient être réalisées qu'aux dépens de la qualité des prestations fournies, l'hôtellerie ne peut compenser, partiellement tout au moins, le renchérissement des prix de revient que par une certaine hausse des prix de pension.

Sur proposition du Comité central, la conférence des présidents de sections a donc décidé, **à partir du 1er avril, d'augmenter de 75 cts les prix de pension minima inférieur à Fr. 10.—, et de Fr. 1.—, les prix de pension minima de Fr. 10.— et au-dessus.**

Par contre, aussi longtemps que cela sera possible, les prix des chambres ne seront pas modifiés, quoique les autres frais d'exploitation tels que la lingerie et les produits nécessaires pour le blanchissage et les nettoyages aient déjà considérablement augmenté. La conférence des présidents espère que les touristes et les personnes qui voyagent reconnaîtront que cette hausse des prix est justifiée et qu'ils répondront cet été aussi à l'appel qui a été lancé par nos autorités fédérales. « Les vacances des uns donnent du travail aux autres », elles sont une source de travail et de gain pour une grande partie de notre population.

Le rapport présenté sur la situation de l'hôtellerie et sur les mesures officielles qui ont été prises pour y remédier témoigne de notre reconnaissance aux autorités pour l'aide provisoire qui a été apportée à l'industrie hôtelière, mais il exprime l'espoir que, étant donné la situation particulièrement critique dans laquelle se trouve notre industrie, cette action de secours sera encore étendue et activée.

Comme à diverses reprises on a exprimé l'opinion que l'hôtellerie suisse était vieille et démodée, la conférence des présidents a approuvé une résolution qui s'oppose aux prétentions non motivées selon lesquelles, d'une part l'hôtellerie devrait être simplifiée et d'autre part devrait être davantage modernisée, alors qu'on a partout un nombre suffisant d'hôtels qui répondent aux exigences normales de toutes les classes de voyageurs. La propagation de ce mouvement constitue un grand danger, car elle incitera à de nouveaux investissements de capitaux ce qui, étant donné l'endettement considérable de l'hôtellerie et la surcapitalisation, ne peut être qu'une faute grave. Pour le moment par contre, il faut consacrer tous ses soins à l'entretien des immeubles et pour cela il faut que l'on ait à disposition une part suffisante des crédits destinés à la création d'occasions de travail, car l'hôtellerie ne dispose plus elle-même des moyens nécessaires.

Pour assurer la formation d'hôteliers qualifiés, un **nouveau cours de 6 mois commencera le 15 avril à l'Ecole professionnelle de la S. S. H. à Lausanne.** Afin que les touristes soient mieux renseignés, une **nouvelle édition simplifiée du Guide Suisse des hôtels paraîtra prochainement.** Ce guide contiendra tous renseignements utiles sur l'hôtellerie de printemps et d'été. Les bases du contrat passé entre la S. S. H. et la **Caisse suisse de voyage** ont été élargies pour permettre une collaboration plus intense entre les deux organisations.

Pour terminer, la conférence des présidents a pris connaissance avec satisfaction de l'arrêté fédéral fixant les indemnités pour le logement des internés, ce qui permettra de régler prochainement ces indemnités qui sont depuis longtemps échues.

L'hôtellerie espère en outre que la revision du règlement d'administration de l'armée se fera aussi à bref délai pour que les indemnités pour le cantonnement de nos troupes soient calculées sur de nouvelles bases qui tiennent mieux compte des charges que ces cantonnements représentent pour les propriétaires de salles et autres locaux.

—o—

Le mystère des chiffres

Avez-vous remarqué qu'à chaque tirage de la Loterie romande certains numéros sortent régulièrement des sphères ? Chaque fois, il y a parmi les spectateurs un mouvement de surprise et de gaîté.

C'est ainsi que le 5, le 9 et le 2 apparaissent à des intervalles plus ou moins rapprochés. Le hasard seul préside aux opérations, mais en étudiant le tableau des tirages, on s'aperçoit que les chiffres ont un mystère et nombreuses sont les personnes qui cherchent à le percer. C'est un petit jeu qui en vaut bien un autre.

Il faut relever aussi qu'une loterie qui offre à coup sûr deux numéros gagnants sur dix, comme le fait la Loterie romande, favorise grandement les espoirs des acheteurs de billets et remplace les superstitions par des résultats tangibles.

Rappelez-vous enfin qu'un billet de la Loterie romande n'est jamais perdu, car l'argent que vous ne gagnez pas, c'est la communauté qui en profite.

—o—

Au comité central des cafetiers

Le comité central de la Société suisse des cafetiers s'est réuni à Fribourg afin d'examiner une série de questions importantes. Il discuta de l'introduction des cartes de repas ainsi que de l'augmentation de l'impôt sur la bière. Le comité central a résolu d'adresser au Département fédéral de l'économie publique une requête demandant l'introduction d'une autorisation obligatoire pour les entreprises hôtelières. Il attend du Service fédéral du contrôle des prix la permission d'adapter les prix des repas et des boissons aux prix actuels.

—o—

TRIENT. — Désespoir incompréhensible. — Du « Journal et Feuille d'Avis de Sion » :

Le 25 mars, le contrôle avisait la laiterie de Trient-Châtelard qu'un lait suspect avait été identifié dans la région. L'agent de l'autorité se présenta chez l'agriculteur présumé fautif à 5 h. 45 du matin. A la vue du gendarme, l'agriculteur se contenta de dire : « Je sais pourquoi vous venez. Je suis perdu. Il ne me reste qu'à me tuer ».

Il avoua avoir mis une certaine quantité d'eau dans son lait. Le gendarme, compatissant, lui

Le „Nouvelliste" sportif

FOOTBALL

Le Championnat suisse

Les fêtes de Pâques approchent et interrompent le cours du championnat ; en plus de cela le dimanche 20 avril est d'ores et déjà réservé au match revanche Suisse-Allemagne, ce qui fait qu'il est bon avant ce repos forcé de faire en quelque sorte le point sur la situation, tout en donnant notre appréciation hebdomadaire sur les matches à venir.

Lugano, en tête aussi bien pratiquement que théoriquement, aura la visite de Nordstern et ne doit pas avoir grand'peine à consolider sa position.

Young Boys, bon deuxième, recevra Lucerne et, par une très probable victoire, arrivera à se maintenir à la même distance des Tessinois.

Granges, troisième, aura affaire à plus forte partie avec Chaux-de-Fonds, mais il y a tout lieu de croire que les Soleurois parviendront à prendre le meilleur.

Comme Servette, quatrième et recevant Bienne, gagnera également, le classement risque fort de ne subir aucune modification jusqu'à ce rang.

Il n'en est pas de même plus loin puisque Lausanne, actuellement cinquième, devra se rendre à Zurich pour y rencontrer Young Fellows et n'y a pas encore gagné.

Grasshoppers, qui suit immédiatement, aura la tâche plus facile en face de St-Gall.

En **Première Ligue,** Monthey, qui vient de faire très bonne impression à Genève contre Urania, recevra Dopolavoro, qui sera vraisemblablement battu.

Forward ne se fait certainement pas grande illusion sur le résultat de son voyage à La Chaux-de-Fonds, où Etoile n'a encore jamais été battu cette saison.

Urania, par contre, peut nourrir quelque espoir, car Cantonal n'est pas invincible, même chez lui ; un match nul ferait fort bien l'affaire des Genevois et surtout des Stelliens chaux-de-fonniers ; nous pensons cependant que le vieux club neuchâtelois saura conserver sa première place, mais non sans difficulté.

Montreux recevra Vevey, lequel doit logiquement gagner ; mais sait-on jamais ce qu'il peut advenir entre ces deux rivaux de vieille date ?

En **Deuxième Ligue :** Sion-Vevey II et Chippis-La Tour.

En **Troisième Ligue :** Martigny Ia-Bouveret.

En **Quatrième Ligue :** Bex-Muraz ; Fully-St-Gingolph ; Viège-Sierre II et Brigue-Salquenen.

Radio-Programme

SOTTENS. — *Vendredi 4 avril.* — 7 h. 10 Un disque. 7 h. 15 Informations. 7 h. 25 Quelques disques. 11 h. Emission commune. 12 h. 29 Signal horaire. 12 h. 30 Concert 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 Suite du concert. 16 h. 59 Signal horaire. 17 h. Emission commune. 18 h. Communications diverses. 18 h. 05 Notre pays avant la fondation de la Confédération. 18 h. 15 Pour les amateurs de jazz : Swing-music. 18 h. 35 Les cinq minutes du football suisse. 18 h. 40 Chronique de l'Office national suisse du Tourisme. 18 h. 50 Les prévisions sportives. 18 h. 55 Vieilles chansons françaises. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Micro-Magazine. 20 h. Souvenirs du Cabaret « Le Sapajou ». 20 h. 40 La galerie des erreurs. 21 h. Récital de piano. 21 h. 45 Informations.

SOTTENS. — *Samedi 5 avril.* — 7 h. 10 La diane. 7 h. 15 Informations. 7 h. 25 Concert matinal. 11 h. Emission commune. 12 h. 29 Signal horaire. 12 h. 30 Musique populaire suisse. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 Gramo-concert. 14 h. En marge de l'actualité. 14 h. 10 Sprint. 14 h. 15 Enregistrements nouveaux. 14 h. 25 La clef des chants. 14 h. 50 Le saviez-vous ? 14 h. 55 En regardant les plus petits que nous. 15 h. Programme varié. 15 h. 15 Les Toccatas pour clavecin. 15 h. 35 Hygiène et santé publiques. 15 h. 45 Musique de danse. 16 h. 05 Soli d'accordéon. 16 h. 20 L'école et la famille. 16 h. 30 Un chœur d'enfants : Les Marmousets. 16 h. 45 Musique de danse. 16 h. 59 Signal horaire. 17 h. Emission commune. 18 h. Communications diverses. 18 h. 05 Pour les petits enfants sages. 18 h. 30 Chansons exotiques. 18 h. 40 Micro... scopie. 18 h. 50 Voyages avec les musiciens. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Echos d'ici et d'ailleurs. 20 h. L'Air du Temps. 20 h. 30 Rhapsodies Nos 4 et 14 pour piano, Franz Liszt. 20 h. 45 L'Enfant prodigue. 21 h. 45 Informations.

Pâques

Messieurs, profitez !

Notre stock de vêtements est entièrement renouvelé et contient uniquement des dernières nouveautés **en pure laine.**

Complet ville et sport 2 et 3 pièces
Manteaux mi-saison gabardine

Prix très intéressant

Chapeaux, casquettes. Chemises, cravates

Ville de Lausanne
St-Maurice

Martigny - Ville

—o—

L'Administration Municipale de Martigny-Ville et le Conseil Mixte mettront en location, par voie d'enchères publiques, diverses parcelles de terrain, pour quatre ans. Les enchères auront lieu dimanche 6 avril 1941, à 14 heures, au Café de l'Hôtel de Ville, à Martigny-Ville.

Ecole Fribourgeoise de Laiterie

Grangeneuve près Posieux

Enseignement théorique et pratique. Cours annuel et semestriel. Ouverture du prochain cours annuel : **5 mai 1941**

Renseignements et prospectus auprès de **la direction**
Tél. : Fribourg 16.93

VOITURE

avec 2 bancs et un pont, patente, à vendre. S'adr. à C. Vionnet, charron, Bex.

On demande un

berger

pour la montagne, sachant bien traire, gage à convenir. S'adr. à Blanchut Albert, Collonges.

ON DEMANDE

jeune fille

de 18 à 22 ans, propre et de confiance, sachant un peu cuire, pour ménage soigné. S'adresser Duret-Pernollet Rolle (Vaud).

Qui aurait un

harmonium

à vendre ? Offres sous chiffre 71.3130 au Bureau du « Nouvelliste ».

A vendre environ 8 toises de bon

FOIN

S'adresser à Alfred Lattion, Saxon.

On demande bon

DOMESTIQUE

DE CAMPAGNE

chez Marc DESBAILLET à Russin, Genève.

On demande

bonne à tout faire

sérieuse et capable, aimant les enfants. S'adresser avec certificats et références Mme Albert de Coulon, à Boudry (Neuchâtel).

A vendre

accordéon Crosio

5 rangs, 3 reg., 120 basses et un **RANCO** 4 rangs, 90 basses, 1 reg. **Gaug, coiffeur, St-Laurent 4, Lausanne.**

Effeuilleuse

Je cherche une bonne effeuilleuse. Fort gage à personne expérimentée.

S'adresser à Mme E. Morandi, Féchy, Vaud.

A vendre belle

CHAMBRE A MANGER

chêne ciré, en parfait état ; conviendrait pour grande pièce. S'adresser **P. Mages,** combustibles, **Vevey.** Téléphone 5.24.71.

Grossesses

Ceintures spéciales
Bas à varices avec ou sans caoutchouc. Bas prix.
Envois à choix
Rt. Michel, spécialiste, 3, Mercerie, Lausanne.

MACHINES A ECRIRE

bonnes occasions, garanties
ECHANGE — LOCATION

A. Gardel - Montreux

FROMAGE

¼ jusqu'à ½ gras, bonne qual., à Fr. 1.80 à 2.— par kg. Envois continus contre remboursement. — **G. Moser, Wolhusen.**

conseilla de se calmer, de ne pas prendre les choses trop au tragique et d'attendre, pour le moins, les résultats de l'analyse officielle, et de s'arranger avec les autorités compétentes.

Quelques jours plus tard, le même agent devait, malheureusement, procéder à la levée du cadavre dudit agriculteur. L'enquête fit constater que le mouilleur de lait n'avait pu survivre à sa faute. Il s'était empoisonné dans une cave désaffectée, à l'arrière d'une écurie. Sur un tonneau se trouvait encore une vieille bouteille portant l'inscription « poison ». C'était une bouteille à bière de trois décis sur le goulot de laquelle on découvrit des traces de strychnine.

—o—

Le Grand Conseil est convoqué pour délibérer sur un projet d'emprunt

—o—

Le Grand Conseil est convoqué en session extraordinaire pour le 9 avril à 9 h. 30 du matin, avec un seul objet à l'ordre du jour : Projet de décret concernant un emprunt de trois millions.

Nous estimons très sage ce projet d'emprunt à l'heure actuelle qui, d'avance, est assuré d'un gros succès et qui pourra être effectué à un taux excessivement raisonnable.

Le décret a la teneur suivante :

Le Conseil d'Etat est autorisé à contracter avec la Banque cantonale du Valais un emprunt de trois millions de francs aux conditions arrêtées par contrat du 31 mars 1941.

Art. 2. — Cet emprunt servira :

a) jusqu'à concurrence de Fr. 2,200,000, à la consolidation de la dette flottante ;

b) pour le surplus de Fr. 800,000, à couvrir les besoins de trésorerie résultant du compte de mobilisation.

Art. 3. — Le présent décret relevant de la compétence du Grand Conseil ne sera pas soumis à la votation populaire et entre immédiatement en vigueur.

—o—

Le préposé aux poursuites de Loèche meurt dans un accident de la circulation

—o—

(Inf. part.) Un accident vient de se produire à la bifurcation de la route d'Anniviers et de la route cantonale.

M. Léo Z'Brun, préposé à l'Office des poursuites de Loèche, a été atteint par un lourd camion et projeté à terre. Le malheureux a été relevé dans un état lamentable. Il souffrait d'une fracture du crâne, avait les deux bras cassés, ainsi que le nez et des blessures sur tout le corps. La victime a été transportée à l'hôpital de Sierre.

On ignore encore dans quelles circonstances l'accident est arrivé. La gendarmerie a ouvert un enquête et s'est transportée sur place.

M. Z'Brun n'a pas survécu à ses blessures. Il est décédé hier après-midi à l'hôpital de Sierre. Le défunt est une personnalité bien connue dans le Haut-Valais et dans le Valais central. Il habitait Tourtemagne. Agé d'environ 50 ans, marié, M. Z'Brun a joué un rôle politique important dans son district. Il fut notamment conseiller à Loèche.

Signalons que son prédécesseur à l'Office des poursuites, le regretté M. Meyer, a également été victime d'un accident de la circulation qui lui a coûté la vie.

—o—

SIERRE. — Un enfant renversé par une auto. — Inf. part. — A la rue Centrale, un enfant a été atteint et renversé par une voiture pilotée par M. Henri Vidoudez, voyageur.

L'automobiliste et des témoins de l'accident ont transporté la victime, blessée, au domicile de ses parents.

La gendarmerie enquête.

SION. — Un cycliste sous un char. — Inf. part. — Sur la route de Savièse, M. François Héritier, circulant à vélo entre Granois et Chandolin, est venu se jeter sous un char conduit par M. Henri Dubuis, de Drône. Tout se borne heureusement à des dégâts matériels.

La brigade mobile alertée s'est rendue sur les lieux de l'accident et a procédé aux constatations légales.

Les pertes italiennes en avions dans le Moyen-Orient

LONDRRES, 3 avril. (Reuter). — Durant le mois de mars les Italiens ont perdu dans le Moyen-Orient 178 avions, dont 125 ont été descendus par la R. A. F. et l'aviation des Dominions, 21 par la D. C. A. et 32 ont été détruits au sol.

LE GRAND DEUIL DE LA HONGRIE

Déprimé, le comte Teleki s'est suicidé

M. Matchek accepte la vice-présidence du Conseil

BUDAPEST, 3 avril. — Le Comte Teleki premier ministre de Hongrie, s'est suicidé. Avant de mettre fin à ses jours, il expliqua qu'il n'était pas en mesure de remplir sa tâche difficile et malheureuse. Ce suicide a causé une profonde impression en Hongrie.

Des médecins ont constaté officiellement que la mort du comte Teleki est due au suicide.

Après le décès, le gouvernement hongrois, selon la coutume, a donné sa démission, mais a été chargé de l'expédition des affaires courantes. On suppose que le successeur du comte Teleki sera M. Fischer ou bien un représentant de l'armée.

BUDAPEST, 3 avril. — Le gouvernement s'est réuni ce matin sous la présidence du doyen des ministres. La crise ministérielle sera rapidement résolue. La politique maggyare ne subira aucun changement.

BERLIN, 3 avril. — Les journaux allemands publient en manchette la nouvelle de la mort du comte Teleki. Ils soulignnt dans des articles sympathiques que ce décès est une perte sensible pour l'Allemagne dont il fut toujours un ami sincère.

BUDAPEST, 3 avril. (M. T. I.) — Tout le pays est en deuil à la suite de la mort du comte Teleki, président du Conseil. Des drapeaux en berne ont été hissés sur les maisons. Les écoles seront fermées vendredi et samedi. Les théâtres, cinémas, etc., resteront fermés. La danse et la musique sont interdites.

Les funérailles du premier ministre auront probablement lieu lundi. Le régent Horthy est venu jeudi matin s'incliner devant la dépouille mortelle du défunt et a exprimé ses condoléances à Mme Teleki.

EN YOUGOSLAVIE...

—o—

L'accord serbo-croate réaffirmé

—o—

BELGRADE, 3 avril. (Reuter). — On croit savoir qu'une déclaration gouvernementale sera faite aujourd'hui même, qui contiendra la réaffirmation de l'accord serbo-croate.

Au cours des discussions entre les représentants croates et le premier ministre, général Simovitch, des décisions auraient été prises quant à la constitution d'un Conseil de la Couronne. Ce conseil serait composé de trois membres : MM. Slobodan Jovanovitch, vice-président du Conseil et incarnation de tous les idéaux serbes : Matchek, chef des Croates, et Kulovetz, chef des Slovènes.

Ce conseil serait établi sur le principe de l'égalité des peuples qui composent la Yougoslavie. C'est le principe fondamental pour lequel M. Matchek, le parti paysan croate et tous les groupes serbes qui composent le gouvernement actuel luttèrent si longtemps.

On croit savoir que les discussions serbo-croates ont porté également sur la question de la ratification du Pacte tripartite, mais qu'aucune décision ne fut prise à ce sujet.

M. Matchek accepte

ZAGREB, 3 avril. — Les conversations serbo-croates, commencées après le 27 mars ont abouti. M. Matchek a accepté d'entrer personnellement dans le gouvernement Simovitch comme premier vice-président du Conseil. On annonce officiellement qu'il partira ce soir même pour Belgrade.

Un appel à la discipline

BELGRADE, 3 avril. (Avala). — M. Vlachalin, nouveau ban du Danube, arrivant à Novi Sad, a fait une déclaration à la presse, invitant la population à la discipline et à l'activité. « Le maintien d'un ordre parfait et d'une paix durable, le renforcement dans cette banovine de la concorde traditionnelle et de l'amour fraternel, sans considération de nationalité ou de religion, sont ce qui, aujourd'hui, vous est le plus nécessaire ».

Bruits sans fondement

BELGRADE, 3 avril. — Le chef de la minorité allemande du district dans lequel les Allemands sont le plus nombreux, a déclaré dans un discours radiodiffusé que les récits d'atrocités et de crimes commis contre des Allemands auxquels il est fait allusion dans la presse de l'Axe sont dénués de tout fondement. Puisqu'il a été précisé que ces actes se seraient passés dans le district de sa propre résidence, l'orateur s'est mis à la disposition des enquêteurs qui pourraient être désignés par les autorités allemandes pour prouver l'inanité de telles accusations.

Le feu à bord du „Leipzig"

—o—

SANTIAGO, 3 avril. (Reuter). — Le vapeur allemand « Leipzig » qui fut mis en flammes par son équipage, après une vaine tentative d'échapper de Callao avec un autre navire allemand, le « Monserrate », brûle toujours. Le « Monserrate » qui fut également incendié et fut échoué par ordre des autorités péruviennes se renfloue avec la marée et va à la dérive vers le nord. Des remorqueurs péruviens s'occupent de le ramener. Le navire allemand « Orsono de Hambourg » est parti du port de Talcahuano, en Chili méridional, et un autre navire allemand mouillé à Rakhotis a demandé une licence pour faire le plein de carburant.

Le croiseur-marchand armé canadien « Prince Robert » a été repéré en train de naviguer de Callao vers le sud.

—o—

La confiscation des vaisseaux de l'Axe

WASHINGTON, 3 avril. (Reuter). — M. Morgenthau, secrétaire à la trésorerie, a annoncé aujourd'hui que M. Jackson, athorney général, et lui, étudient la possibilité d'une action pour la confiscation par les Etats-Unis des vaisseaux de l'Axe saisis.

Le rappel d'un attaché naval italien

WASHINGTON, 3 avril. (Reuter). — Les Etats-Unis ont demandé le rappel immédiat de l'attaché naval italien à Washington parce qu'il a été mêlé à l'affaire des vaisseaux sabordés.

Les grèves aux Etats-Unis

—o—

WASHINGTON, 3 avril. (D. N. B.) — La situation consécutive aux grèves de l'industrie de la défense nationale des Etats-Unis a donné lieu, hier, au Sénat, à un vif débat, au cours duquel l'attitude des autorités à l'égard de ces grèves a été vivement critiquée. Le démocrate Byrd demande une énergique protestation contre la grève des usines d'Allis-Chalmers.

NEW-YORK, 3 avril. (D. N. B.) — On annonce de Détroit que les deux parties des usines Ford qui sont en grève se sont déclarées pour un armistice. La direction des usines Ford a donné son accord pour la fermeture provisoire des usines, tandis que le syndicat C. I. O. a ordonné la suppression de l'état de siège. Le président Roosevelt a été invité à trouver des possibilités à mettre fin au conflit.

—o—

Le rationnement du savon

—o—

BERNE, 3 avril. — La section des produits chimiques et pharmaceutiques publie un communiqué concernant le rationnement du savon et produits pour lessive aux mois d'avril et de mai. Nos approvisionnements en graisse et huile qui constituent les produits de base pour la fabrication du savon et produits pour lessive sont devenus encore plus difficiles que précédemment par suite de l'arrêt des importations. La ration pour les consommations individuelles n'a pas encore été réduite mais il a fallu par contre apporter certaines restrictions à la production. linge à laver hors de la maison devront fournir 15 unités de leur carte de savon par kg. de linge pesé à l'état de sec.

Des facilités sont prévues pour les travailleurs qui salissent beaucoup de linge. On peut consulter auprès de l'office cantonal de l'économie de guerre la liste des professions qui bénéficient de ces facilités.

—o—

Le pain a manqué : échauffourées

BEYROUTH, 3 avril. (Havas). — En raison du retard de l'approvisionnement en pain, dans certains quartiers, des manifestations ont éclaté ce matin à Beyrouth. Un engagement s'est produit avec la police lybanaise faisant deux morts parmi les manifestants. La troupe a du intervenir pour rétablir l'ordre. Le calme a été rétabli mais les magasins restent fermés dans Beyrouth, qui est parcourue par des patrouilles.

Les villes syriennes sont toujours fermées, mais calmes.

—o—

Quand le foin manque

ST-GALL, 3 avril. (Ag.) — Le foin faisant défaut dans de nombreuses communes, le Conseil d'Etat a pris un arrêté permettant l'expropriation des réserves de fourrages afin d'empêcher la spéculation. Les communes sont dorénavant autorisées à faire des enquêtes sur les réserves de foin, chez les producteurs et les commerçants. Quand ces réserves dépassent les besoins normaux, le surplus devra être cédé.

—o—

La condamnation d'un fameux cambrioleur

—o—

GENEVE, 3 avril. — Hier a été jugé aux assises criminelles de Genève le nommé R.-P. Juvet, Neuchâtelois d'origine, fameux aventurier, gangster, champion de l'escalade, qui avait été condamné déjà dix-huit fois pour hauts faits aux Etats-Unis. Extradé, il débarqua à Genève il y a une année et en tarda pas à se signaler par des méfaits audacieux, tout en échappant régulièrement à la police. Il se fit prendre cependant en voulant écouler les objets précieux qu'il avait, au préalable, fondus.

Les chefs d'accusation sont au nombre de 20, mais Juvet n'en reconnaît que 5. Après réquisitoire et plaidoirie et deux délibérations, la Cour condamne Juvet à 5 ans de réclusion.

†

Madame Veuve **Albert VUADENS-MEDICO,** ses enfants et petits-enfants, à Vouvry ;

Monsieur et Madame **Léonce VUADENS-LEVET** et leurs enfants, à Vouvry ;

Monsieur **Joseph MULLER** et sa fille **Eliane,** au Bouveret ;

Madame et Monsieur **Othmar LEVET-VUADENS** et leurs enfants, à Vouvry ;

Madame et Monsieur **Fernand CORNUT-VUADENS** et leurs enfants, à Vouvry ;

Monsieur et Madame **Ernest VUADENS-PLANCHAMP** et leurs enfants, à Vouvry ;

Madame Veuve **Sophie CARRAUX-VUADENS,** à Vouvry, et sa fille **Adèle,** en Italie ;

Monsieur et Madame **Maurice VUADENS-ANDRIEU,** leurs enfants et petite-fille, à Vouvry ;

Madame Veuve **Marie POT-VUADENS,** ses enfants et petits-enfants, à Vouvry ;

Monsieur **Alfred POT-VUADENS,** ses enfants et petit-fils, à Vouvry ;

Les enfants et petits-enfants de feu Madame **Thaïs ORTELLI-VUADENS ;**

Les enfants et petits-enfants de feu Monsieur **César VUADENS-MEDICO ;**

Les enfants et petits-enfants de feu Monsieur **Victor VUADENS-DUPONT ;**

Les familles **PARCHET, CORNUT, CARRAUX, CLERC, VUADENS, BUSSET** et **POT,** ainsi que les familles alliées, ont la douleur de faire part de la mort de

Monsieur

Emile VUADENS-PARCHET

Vétéran de 1870

leur cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand'oncle et cousin, pieusement décédé à Vouvry, le 2 avril 1941, dans sa 94ème année, après une courte maladie.

L'ensevelissement aura lieu à Vouvry, le samedi 5 avril, à 10 heures.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.

ANNONCES SOUS CHIFFRES. — Les personnes qui y donnent suite sont priées d'indiquer l'initiale et le chiffre sur l'enveloppe. Celle-ci est transmise, sans être ouverte, à l'annonceur. Il est inutile de nous demander les adresses des personnes qui font insérer une annonce sous chiffres.

On cherche à acheter d'occasion une
POMPE A EAU
S'adr. sous chiffre P 2505 S à Publicitas Sion.

A vendre belles
GRIFFES D'ASPERGES
de deux ans. S'adr. à Marius Roduit, Saillon, tél. 6.83.68.

3 records
SA QUALITÉ
SON PRIX
SA QUANTITÉ
DENTIFRICE ROMAN
0.90 ct.
le tube géant

A vendre de beaux
PLANTONS
de pommes de terre
Akersegen, pommes de terre de grand rendement, tardives. Chez Fx Nicollerat, Rue du Cropt, Bex.